



FR

CONSEIL DE DIRECTION
90^{ème} session
Rome, 9-11 mai 2011

UNIDROIT 2011
C.D. (90) 10
Original: français
mars 2011

Point n° 11 de l'ordre du jour : Programme de coopération juridique

(Note préparée par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Information sur • le Programme de bourses de recherches • les mesures d'accompagnement des travaux législatifs</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Prendre note des informations du Secrétariat ; soutenir l'action du Secrétariat dans ses recherches de financement</i>
<i>Mandat</i>	<i>Programme de travail 2011 - 2013</i>
<i>Degré de priorité</i>	<i>Basse priorité en termes d'allocation de temps par le Secrétariat</i>
<i>Etat</i>	<i>Activité continue</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Rapport annuel 2010 (C.D. (90) 2) ; Mise en œuvre du Plan stratégique : C.D. (88) 9, p. 6 ; Etude LXV – Bourses exéc. 22</i>

Introduction

1. Le Programme de coopération juridique peut revêtir de multiples formes, le Secrétariat cherchant cependant à privilégier les activités qui ont la meilleure efficacité au regard d'un emploi très modeste, voire marginal, de ressources. L'accent est en conséquence mis sur :

- le Programme de bourses de recherches pour des juristes provenant de pays en développement et en transition économique;
- des mesures d'accompagnement des travaux législatifs par des activités d'information dans les pays membres ou non membres sur l'activité d'UNIDROIT (par l'organisation de séminaires, la promotion des contacts institutionnels ou personnels, la diffusion d'informations au travers des publications ou Internet etc.) en vue de permettre aux milieux juridiques concernés de prendre plus étroitement part aux travaux d'UNIDROIT et de retirer pleinement les avantages correspondants de cette participation;
- des activités ponctuelles d'assistance technique, le cas échéant.

I. – LE PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHES 1993-2011

3. Pour le compte rendu annuel d'exécution en 2010 : voir Etude LXV - Bourses: Exéc. 22 annexé au présent document. Pour ce qui est des caractéristiques générales du Programme on rappellera ici brièvement les acquis et les moyens.

a) *Acquis*

- Plus de 200 chercheurs ont été accueillis à ce jour, financés en tout ou en partie par des fonds d'UNIDROIT ou de donateurs extérieurs pour des durées moyennes de 2 mois, qui ont conduit des recherches en relation avec des instruments d'UNIDROIT – ou sur le droit uniforme en général. Ce public de haut niveau tire un avantage essentiel des ressources documentaires de la bibliothèque d'UNIDROIT;
- des avantages aux pays d'origine ont ainsi été rendus possibles, dans le sens de la modernisation du droit, de la mise en œuvre des instruments de droit uniforme, de la formation et de la divulgation (par des articles, des avis aux Gouvernements, la mise à jour d'enseignements universitaires etc.);
- des avantages induits pour UNIDROIT: les anciens chercheurs constituent un réseau d'experts dans plus de 60 pays, qui renforcent la participation de pays membres dans la vie de l'Institut ou permettent d'établir des liens académiques ou institutionnels avec des Etats non membres ou avec d'autres organisations internationales, et qui ont un rôle essentiel de démultiplication de la promotion et de la divulgation des activités d'UNIDROIT¹.

b) *Moyens*

4. Il faut à regret souligner que les ressources du Programme sont extrêmement modestes.

- L'allocation du Chapitre 11 du Budget: depuis l'année 2007 elle s'élève à € 10.000, soit 0,53% des contributions statutaires des Etats membres autres que l'Italie (au lieu de 1% qui était le chiffre de référence décidé lors de la création de ce poste budgétaire – et qui devrait s'élever selon ce pourcentage à € 18.825 en 2011). Bien que cette allocation porte sur le Programme de coopération juridique en général, l'essentiel de la somme sert au financement de bourses de recherches.
- La participation volontaire de donateurs extérieurs: Le Secrétariat se félicite de la reprise du soutien du Gouvernement de la République de Corée à partir de 2009, de la poursuite du soutien de la *UK Foundation for International Uniform Law*, de la participation en 2011 pour la première fois de la *American Foundation for International Uniform Law*, et rend compte avec satisfaction du soutien des membres du Conseil de Direction d'UNIDROIT (1 bourse).

5. Le Secrétariat s'efforce de rationaliser au mieux les ressources disponibles, notamment en allouant des bourses partielles qui permettent aux candidats d'obtenir des financements complémentaires auprès de leur institution de tutelle. Dans ce contexte, le Secrétariat encourage la

¹ Certains anciens boursiers se trouvent dans des positions-clés de leur Gouvernement et sont les interlocuteurs d'UNIDROIT dans leur administration. Plusieurs ont été nommés correspondants d'UNIDROIT et ont collaboré à la *Revue de droit uniforme*; nombre ont participé (y compris comme représentants de leur Gouvernement) dans des rencontres et séminaires d'UNIDROIT; l'adhésion de nouveaux Etats est facilitée par les efforts des chercheurs invités; - des contacts institutionnels ont été établis avec d'autres organisations internationales; - innombrables sont les cas de traduction d'instruments d'UNIDROIT et de diffusion de l'information les concernant dans les pays d'origine des boursiers, qui ont dans certains cas mené à la ratification de ces instruments.

formule de programmes de coopération avec des institutions universitaires ou de recherche permettant l'allocation de bourses conjointes. Enfin, Le Secrétariat rappelle avec satisfaction la modernisation des installations de la bibliothèque en 2010 rendue possible grâce à l'initiative et au financement du Ministère des biens culturels du pays hôte qui permet d'offrir de meilleures conditions de recherches aux boursiers. Le Secrétariat se permet néanmoins de souligner aussi l'importance de maintenir à un niveau adéquat le fonds documentaire et les ressources de recherches de la bibliothèque qui sont à la base du Programme de recherches.

II. – COOPERATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE A LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS D'UNIDROIT

6. Cette activité est développée progressivement autour des instruments législatifs d'UNIDROIT, dans le but de faciliter leur compréhension et leur application au niveau national, en ayant à l'esprit particulièrement les besoins des pays en développement ou en reconversion économique. Dans ce contexte, le Secrétariat est attentif aux synergies entre les différentes activités au sein de l'Organisation, ainsi qu'au développement d'une coopération efficace avec les Gouvernements et les organisations internationales visant à rationaliser les moyens et améliorer la qualité des initiatives.

7. En ce qui concerne l'année écoulée, on se limitera ici à rappeler des initiatives qui se trouvent présentées dans les documents correspondants aux sujets législatifs du Programme de travail : le travail d'information et d'assistance fourni dans le cadre des fonctions de dépositaire de la Convention du Cap et de ses Protocoles ; les initiatives de divulgation menées par le biais de participation des membres du Secrétariat à des rencontres et conférences ou des visites (cf. notamment les documents sur les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international et les travaux de promotion des instruments d'UNIDROIT, sur la préparation du Protocole spatial à la Convention du Cap et sur la Convention de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés). Les séminaires tenus dans les pays centrés sur les activités de l'Institut fournissent une occasion privilégiée de formation et de promotion des travaux de l'Organisation.

8. On signalera ici en outre la participation du Secrétariat d'UNIDROIT à la "Première Conférence sur le Droit Commercial International en Afrique" tenue à Douala (Cameroun) les 13-14 janvier 2011 organisée par l'Université de Bâle (Suisse) et l'Université de Buea (Cameroun), et placée sous les auspices de l'OHADA, de la CNUDCI et d'UNIDROIT. La Conférence était articulée autour de quatre panels, portant sur le droit de la vente internationale de marchandises, le droit de l'arbitrage, le droit général des contrats (table ronde présidée par le représentant d'UNIDROIT), et le futur du droit commercial en Afrique (avec un rapport du représentant d'UNIDROIT). Les contributions à cette Conférence seront publiées prochainement par les organisateurs.

8. On mentionnera également les efforts de divulgation obtenus par la traduction, dans d'autres langues que les langues de travail d'UNIDROIT, d'instruments élaborés par l'Institut. Ces versions sont obtenues dans la plupart des cas sans coûts additionnels, grâce à l'engagement de correspondants ou de chercheurs invités et sont rendues disponibles sur le site Internet d'UNIDROIT.

On rappellera dans ce contexte la publication intervenue à la fin de 2010 et au début de 2011, des versions complètes en espagnol et en russe des Principes ALI-UNIDROIT de procédure civile transnationale (cf. le document C.D. (90) 14 – Uniform Law Review/ *Revue de droit uniforme* et autres publications), qui pourraient le moment venu permettre la tenue d'événements de promotion dans les pays intéressés.

* * * * *

(fin du document)



INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE UNIFICATION OF PRIVATE LAW
INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE

UNIDROIT 2011
Etude LXV - Bourses ; Exéc. 22
Original: français
janvier 2011

PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHES
Compte rendu d'exécution pour l'exercice 2010

I – Références

Le Programme de bourses de recherches est au point de rencontre de deux activités d'UNIDROIT : la coopération juridique avec les pays en développement et en transition économique, et la recherche juridique dans une bibliothèque de renommée internationale dans les matières du droit privé international, au siège d'une organisation pionnière dans l'harmonisation du droit privé.

Le Programme a été lancé en 1993 et a permis d'accueillir depuis fonctionnement plus de 200 chercheurs (fonctionnaires du gouvernement, universitaires, juges et praticiens) provenant de plus de 60 pays¹. Outre les avantages considérables pour les bénéficiaires et leur environnement professionnel dans leur pays, ce Programme a des retombées institutionnelles importantes, puisqu'il fournit à UNIDROIT des relais et des interlocuteurs souvent de très haut niveau dans les pays membres et non membres, qui contribuent très largement à un meilleur échange d'informations entre l'Institut et les milieux juridiques locaux ainsi qu'à une diffusion sur place des travaux d'UNIDROIT.

La mise en œuvre du Programme est placée sous la supervision du sous-comité des bourses constitué au sein du Conseil de Direction. A sa réunion annuelle, le sous-comité est saisi d'un compte rendu annuel d'exécution présenté par le Secrétariat, des rapports de recherches des boursiers et des candidatures présentées pour l'exercice successif².

¹ Albanie (3); Algérie (3); Argentine (10); Arménie (1); Azerbaïdjan (2); Belarus (5); Bosnie-Herzégovine (1); Botswana (1); Brésil (4); Bulgarie (4); Burkina Faso (1); Cameroun (7); Chili (3); Chine (24); Colombie (5); Congo (République de) (1); Congo (République populaire de) (1); Costa Rica (1); Côte d'Ivoire (2); Croatie (1); Rép. Tchèque (2); Égypte (3); Estonie (2); Géorgie (1); Guinée (1); Hongrie (4); Inde (4); Indonésie (6); Iran (2); Kenya (1); Lao (Rép. Dem.) (1); Lettonie (3); Lituanie (4); Mexico (3); Moldavie (2); Mongolie (2); Maroc (4); Mozambique (1); Nigeria (4); Népal (1); Ouganda (1); Pakistan (2); Palestine (1); Paraguay (1); Pérou (2); Philippines (1); Pologne (5); République de Corée (1); Roumanie (6); Fédération de Russie (16); Sénégal (2); Serbie & Monténégro (3); Slovaquie (4); Slovénie (3); Thaïlande (1); Tunisie (8); Turquie (3); Ukraine (4); Uruguay (3); Venezuela (1); Vietnam (4).

² L'allocation des bourses par le Secrétariat suit strictement les conditions posées dans chaque cas par les donateurs, ainsi que les recommandations formulées par le sous-comité des bourses, selon les critères suivants (déterminés par le sous-comité des bourses à sa session d'avril 1999) :

- a) préférence aux candidats conduisant des recherches sur les sujets qui font l'objet des activités d'UNIDROIT (réalisations passées, sujets du programme de travail actuel, droit privé au sens plus large);
- b) préférence aux candidats de niveau de troisième cycle d'études ("graduate" ou "post-graduate");
- c) objectif de réaliser la plus large distribution géographique quant aux pays de provenance des bénéficiaires;
- d) préférence aux candidats dont le projet de recherches obtiendra les plus larges applications pratiques;
- e) préférence aux candidats dont les connaissances linguistiques leur permettront de tirer le meilleur profit du matériel bibliographique disponible à la bibliothèque.

II – Financements disponibles en 2010

Ce Programme a été conçu à l'origine comme devant être financé pour partie par des fonds du budget général et par des financements *ad hoc* de contributeurs volontaires.

En conséquence, les sommes disponibles pour le programme oscillent chaque année: après une année 2006 très encourageante (50.950 euros), les années suivantes ont vu une baisse considérable des ressources (20.926, 26.669, et 27.688,43 euros en 2007, 2008 et 2009 respectivement). En 2010, les allocations destinées au programme (à employer en 2010 - 2011) s'élevaient à 29.859,03 euros. Les ressources sont utilisées avec la meilleure efficacité possible, notamment par l'allocation de bourses partielles qui ont fonction d'encouragement pour l'obtention par les candidats de financements complémentaires.

Les sources alimentant le programme en 2010 ont été les suivantes:

- ❖ Budget général d'UNIDROIT, Chapitre XI (10.000 euros): 2 bourses intégrales et 4 bourses partielles (dont 1 pour 2011)
- ❖ Contributions volontaires*:
 - ❖ Le Gouvernement de la République de Corée: 2 bourses intégrales et 1 bourse partielle (par des financements imputables à 2009); 2 bourses intégrales (par des financements imputables à 2010 – bourses pour 2011)
 - ❖ La *UK Foundation for International Uniform Law*: 3 bourses intégrales (dont 2 par des financements imputables à 2009); 2 bourses partielles (dont 1 en 2011).
 - ❖ La *US Foundation for International Uniform Law*: qui participe pour la première fois au Programme: 2 bourses
 - ❖ Les Membres du Conseil de Direction d'UNIDROIT à titre personnel: 1 bourse intégrale (2009); 1 bourse partielle (2010)
 - ❖ Le Gouvernement de la République populaire de Chine (MOFTEC): solde créditeur de la contribution pour le biennium 2004-2005 (contributions non allouées en 2010)

III – Chercheurs en 2010

Quinze chercheurs ont été accueillis provenant de onze pays différents (voir la liste en ANNEXE II) qui ont été sélectionnés par le Sous-comité des bourses du Conseil de Direction, ou acceptés par le Secrétaire Général en vertu du Règlement des bourses. Pour des raisons logistiques et de programmation, une partie des boursiers reçus en 2010 ont bénéficié de financements alloués en 2009. Il est par ailleurs prévu d'accueillir deux boursiers au cours du premier semestre de 2011 avec des financements imputables à l'exercice 2010.

Les conclusions sommaires de recherches des bénéficiaires en 2010 portent témoignage du profit qu'ils ont retiré de l'opportunité de recherches qui leur a été offerte (étant entendu que ces rapports sont de nature descriptive et ne constituent pas le fruit scientifique du séjour de recherche, celui-ci – sous la forme d'articles, thèses, livres etc. – parvenant souvent plusieurs mois ou années après le retour du chercheur dans son pays). Par ailleurs, le Secrétariat pense avoir noué de nouveaux liens prometteurs pour le renforcement de liens de coopération avec des universités et institutions de recherches, et avoir utilement soutenu la promotion des instruments d'UNIDROIT en vue de leur diffusion dans les Etats.

* Un compte rendu détaillé est fourni à chaque donateur pour la partie se rapportant à sa contribution, accompagné du rapport de recherches des boursiers qui ont été financés. Le tableau fourni en Annexe I indique les parts relatives de contributions versées au cours de l'exercice correspondant.

IV – Promotion du Programme de bourses de recherches

Le Programme de recherches fait l'objet d'une publicité officiellement communiquée à la fin de chaque année aux Etats membres et non membres ainsi qu'à un réseau de personnes et d'institutions potentiellement intéressées. L'information complète est accessible sur le site Internet d'UNIDROIT.

Le Secrétariat s'efforce de développer avec des institutions nationales universitaires ou de recherche des bourses conjointes conformément aux objectifs de chaque institution. Une formule possible consiste à intégrer un séjour de recherches à UNIDROIT comme récompense dans le cadre du cursus universitaire de doctorat ou à l'issue d'une compétition parmi les jeunes professeurs, à financer soit conjointement, soit entièrement à la charge de l'institution associée ou d'un tiers identifié par elle.

V – Perspectives

Le Secrétariat rappelle que ce programme qui relève à la fois de la formation et de la coopération juridique, s'est affirmé aussi comme un moyen efficace de renforcer les efforts d'harmonisation de l'Organisation : à ces deux titres, il est partie intégrante de la vocation d'UNIDROIT.

Le Secrétariat forme l'espoir que les donateurs volontaires renouvelleront leur participation, et que de nouveaux donateurs se joindront au programme, afin de maintenir les capacités d'octroi de bourses à un bon niveau, et pouvoir ainsi donner accueillir dans une mesure satisfaisante les candidatures présentées et acceptées au Programme de recherches.

(fin du texte – 2 annexes jointes)

ANNEX / ANNEXE I

**UNIDROIT RESEARCH SCHOLARSHIPS PROGRAMME /
PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHES D'UNIDROIT**

Sources of Funding / Sources de Financements 2007-2010

Sources of Funding / Sources de financements	Year / année *	Percentage with regard to total amount Pourcentage au regard du montant total reçu
UNIDROIT – Chap. XI	2008	37,49
	2009	36,12
	2010	33,49
Government of the Republic of Korea / <i>Gouvernement de République de Corée</i>	2009	25,63
	2010	25,13
<i>UK Foundation for International Uniform Law</i>	2008	23,69
	2009	21,08
	2010	20,08
<i>US Foundation for International Uniform Law</i>	2010	15,07
UNIDROIT Governing Council Scholarship / <i>Bourse du Conseil de Direction d'UNIDROIT</i>	2008	10,49
	2009	11,76
	2010	6,23
UNIDROIT Secretary-General's Scholarship / <i>Bourse du Secrétaire Général d'UNIDROIT</i>	2008	9,37
	2009	5,42
Carry-over of credit balance of the Ouagadougou Colloquium (Nov. 2007) / <i>Reliquat des financements du Colloque de Ouagadougou (nov. 2007) **</i>	2008	18,93
Government of the People's Rep. China / <i>Gouvernement de la Rép. Pop. de Chine</i>	2008	p.m.***
	2009	p.m.***
Grant paid (on Nov 2002) for 2004-2005 <i>/ versement (en nov. 2002) pour 2004-2005</i>	2010	p.m.***

* The year of reference is the year in which the grant was paid; the amounts received are spent either during the year in which they were paid or in the course of the following year / *L'année de référence est celle du versement de la subvention, étant entendu que les sommes sont effectivement dépensées soit dans l'année du versement, soit durant l'année successive*

** Funded by the Governments of Switzerland and Luxembourg, the *AISBL Fonds Scientifique Jean Bastin* and the American Foundation for International Uniform Law / *avec le soutien des Gouvernements de la Suisse et du Luxembourg, de l'AISBL Fonds Scientifique Jean Bastin, et de l'American Foundation for International Uniform Law.*

*** Credit balance / *solde créditeur*

ANNEX / ANNEXE II

**UNIDROIT SCHOLARSHIPS PROGRAMME – 2010
PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHES D'UNIDROIT – 2010**

**Scholars hosted at UNIDROIT in 2010 (including with 2009 funding) /
Chercheurs ayant effectué leur séjour à UNIDROIT en 2010 (y compris avec un financement imputable à 2009)**

JON Woo-Jung	Korea	Doctor of Philosophy in Law, University of Oxford	UK Foundation for International Uniform Law	Establishing an International Registration System for the Assignment of Receivables
MA Mingfei	People's Republic of China	PhD Candidate Wuhan University of International Law	UNIDROIT Governing Council Members Scholarship (2009)	Legal Issues of Cross-border securities Via Internet
VICTORINO Margarita Eugenia	Philippines	Associate Solicitor, Office of the Solicitor General, Makati City	Korean Government Gouvernement de la Corée	The rise of green investors in the Asia Pacific region : an overview of legal issues
HENG Wan	People's Republic of China	Student, International Law, Korea Transnational Law & Business University (TLBU)	Korean Government Gouvernement de la Corée	The Electronic Contract : Private International Law Issues
FAN Yina	People's Republic of China	Transnational Law & Business University, Korea, Master's Degree of Law (L.L.M.);Wuhan University, China, Bachelor's Degree of Law (L.L.B)	Korean Government / UNIDROIT Gouvernement de la Corée / UNIDROIT	The UNIDROIT Convention on Substantive Rules for Intermediated Securities : An overview from the Perspective of Holding System and Risk Control in China
LIANG Wenwen	People's Republic of China	PhD candidate, School of Law, The University of Manchester; School of Law, Wuhan University	UK Foundation for International Uniform Law	Property Rights in Intermediated Securities under Chinese Law, English Law and the Geneva Securities Convention
DAWWAS ALATTRASH Amin	Palestine	Professor, Commercial Law, Arab American University – Jenin, Palestine	UNIDROIT	The Draft Palestinian Commercial Law, CISG and the UNIDROIT Principles compared :Non-conformity of Goods as a Case Study
NESTORUK Igor Bartosz	Poland	Senior Lecturer, Faculty of Law and Administration, University of Poznan	UNIDROIT	The Conflict-of-laws Rules on Unfair Competition under Rome II
OKIRIG Paul	Uganda	State Attorney, Ministry of Justice and Constitutional Affairs, Kampala	UNIDROIT	The interpretation and practical application of the notion of unlawful agreements in Uganda's Contracts Act, 2010 – Lessons from The UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts
BASALP Nilgun	Turkish	Lecturer at Faculty of Law, Istanbul Bilgi University, PhD candidate	UNIDROIT	Exemption Clauses under UNIDROIT Principles on International Commercial Contracts, Principles of European Contract Law and Convention on the International Sale of Goods
ZENYAKINA Anna	Russia	Ph.D. Student, Russian Academy of Foreign Trade (Moscow); Legal Counsel, International Law Department, Transaero Airlines, Moscow	UK Foundation for International Uniform Law	The prospective accession of the Russian Federation to the Cape Town Convention and Aircraft Protocol : some critical issues
OLAY CHEU Alejandra	Mexican	Academic coordinator of Postgraduate Studies, Universidad Anáhuac del Sur; President of Mexican Academy of Comparative and Private Law (MACPIL)	UK Foundation for International Uniform Law (partial)	Comparative approach to European Corporate Governance Models and its Possible Reception in the Mexican Legal System as a Tool for Development

SLIEDE Vita	Latvia	Head, Division on Private International Law of Civil law department, Ministry of Justice, Latvia	UNIDROIT Governing Council Members (2010)	Implementation and practical application of the Cape Town Convention, the Aircraft Protocol and the Rail Protocol: EU competence and particularities of National legislation in Latvia
YU Dan	China (PR)	PhD Candidate, Jilin University; Assistant to Prof Han Wang, Vice Cancellor, Northwest University of Politics & Law, Xi'an	US Foundation for Uniform Law	Cape Town Convention System and its application and reference to China
LAMICHLANE Buddhi Sagar	Nepal	Senior officer and Assistant Manager - ICAO/ASA/International Relations department of Civil Aviation Authority of Nepal Kathmandu	US Foundation for Uniform Law	Cape Town Convention System and its application and reference to Nepal

**Scholars hosted at UNIDROIT in 2011 with 2010 funding /
Chercheurs devant effectuer leur séjour à UNIDROIT en 2011 avec un financement imputable à 2010**

BOZINA BEROS Marta	Croatia	Ph.D. Candidate, Univ. Ljubljana (Slovenia) / Siena (Italy) ; Assistant Lecturer, Faculty of Economics, Univ. Pula (Croatia)	UK Foundation (partial)	Indirectly held investment securities and the concept of "legal risk" – developing a legal context for securities market in Croatia
ZIGELBAUM Sergio Javier	Argentina	Professor of Corporate law and International Commercial Arbitration (UADE)	UNIDROIT / UADE	Towards a universal system of principles in transactional corporate law